

1- BAC 2020 : La circulaire de cadrage enfin sortie

Comment est fixée la note de contrôle continu qui remplace la note d'épreuve terminale ?
Comment remplir le livret scolaire ?
Sur quoi seront interrogés les élèves aux oraux de rattrapage ?
Comment seront organisés les jurys de bac ?
Quel calendrier ?

En savoir plus :

<http://sections.se-uns.org/bordeaux/spip.php?article1400>

2- Diplôme National du Brevet

Comment est fixée la note de contrôle continu qui remplace la note d'épreuve terminale ?
Comment remplir le livret scolaire ?
Quelle note sera prise en compte pour les établissements « sans notes » ?

En savoir plus

<http://sections.se-uns.org/bordeaux/spip.php?article1401>

3- Le retour dans les établissements :

Pour qui ?

Comment ?

Dans quelles conditions ?

Le SE-UNSA a siégé le 25 mai 2020 au dernier CHSCT Académique. Les échanges ont été nourris et le SE-UNSA a exigé que les moyens de protection à destination des personnels soient déployés sans délai.

Nous contacter à ac-bordeaux@se-uns.org si des difficultés surviennent.

En savoir plus :

<http://sections.se-uns.org/bordeaux/spip.php?article1399>

Entre temps, le MEN a publié un nouveau décret :

L'article 36 du décret N° 2020-663 du 31 mai 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire organise l'assouplissement de certaines mesures :

Le port du masque de protection par les enseignants lorsqu'ils font cours n'est plus obligatoire dès lors qu'ils se trouvent à une distance d'un mètre au moins des élèves.

<https://www.education.gouv.fr/coronavirus-covid-19-informations-et-recommandations-pour-les-etablissements-scolaires-les-274253>



4- Quid de la rentrée 2020

Dans quelles conditions sanitaires ?

Quels aménagements de programmes ?

Quels moyens supplémentaires ?

Le SE-UNSA demande au Ministère d'être clair et de prévoir les moyens nécessaires !

En savoir plus :

<https://enseignants.se-uns.org/Acceleration-de-la-reouverture-des-ecoles-pas-plus-vite-que-la-musique>



5- Les CAPA d'avancement

Le calendrier initialement prévu est reporté en raison de la crise sanitaire. Le Rectorat de Bordeaux prévoit les CAPA pour fin juin-début juillet 2020.

N'hésitez pas à nous confier votre dossier de suivi en complétant les fiches de suivi (liens ci-dessous).

En savoir plus (calendrier, contingents, etc) :

Hors classe : <http://sections.se-uns.org/bordeaux/spip.php?article1258>

Classe exceptionnelle : <http://sections.se-uns.org/bordeaux/spip.php?article1262>

N'hésitez pas à compléter le formulaire suivant pour une demande d'accompagnement par le SE-Unsa :

<https://questionnaires.se-uns.org/index.php/881619>



6- Rejoignez nous !

Le SE-UNSA ne vit que de ses adhésions. Alors rejoignez-nous !

Nous vous proposons d'adhérer dès maintenant, pour un suivi mutation et avancement, entre autres. Votre adhésion vaut à compter d'aujourd'hui et jusqu'au 31/08/2021. Vos prélèvements ne commencent qu'en octobre 2020 (10 prélèvements).

Votre adhésion vous procure un crédit d'impôts de 66% (sauf si vous faites les frais réels. Dans

ce cas il faut intégrer votre cotisation à vos frais).

Alors n'hésitez plus !!

[Je suis titulaire et j'adhère au SE-Unsa.](#)

[J'entre dans le métier et j'adhère au SE-Unsa.](#)



Les responsables académiques du SE-Unsa

Evelyne FAUGEROLLE
Secrétaire Académique
Elue au CTA, au CHSCTA
Elue à la CAPA des certifiés

Collège Les Lesques à LESPARE

Patricia ESCAPIL
Elue au CTA et à la CAPA des
certifiés

Collège Aturri à ST-PIERRE
D'IRUBE

Christine MOINE-UIBER
Responsable académique 2nd
degré
Elue à la CAPA des Certifiés

Lycée Brémontier à
BORDEAUX

Christelle LABATUT
Elue à la CAPA des certifiés

Collège Rosa Bonheur à BRUGES

Sophie MERCADAL
Elue à la CAPA des certifiés

Collège d'Albret à DAX

Vincent FAUVEL
Elu à la CAPA des certifiés

Collège P. Esquinance à LA REOLE

Catherine AMBEAU
Responsable Académique
«Entrants dans le métier»

L.P. Ph. de Gerde à PESSAC

Syndicat des Enseignants-UNSA de l'académie de Bordeaux
33 bis rue de Carros 33800 BORDEAUX
Tel : 05 57 59 00 20

Retrouvez-nous sur sections.se-uns.org/bordeaux et sur notre e-mail 

*Si vous ne souhaitez plus recevoir cette lettre d'informations,
envoyez un mail à ac-bordeaux@se-uns.org.*

